



Recommandation, obligation et consentement en santé

Isabelle Erny

Juriste,

Direction générale de la santé

Dominique Grimaud

Professeur émérite

d'anesthésie et réanimation,

ancien président de l'Espace

éthique azuréen (CHU de

Nice) et du département

d'éthique et sciences

humaines de la faculté de

médecine de Nice, ancien

membre du HCSP

La récente décision des pouvoirs publics français d'étendre l'obligation vaccinale de trois à onze vaccins pour les enfants, depuis le 1^{er} janvier 2018, a été un des éléments qui nous ont amenés à préparer un dossier d'Adsp sur la thématique « recommandation, consentement, obligation en santé ».

L'analyse des résultats des préconisations vaccinales de ces dernières années explique clairement cette décision : éradication déjà ancienne de la variole, et quasi totale aujourd'hui des trois maladies à vaccination obligatoire (diphtérie, tétanos et poliomyélite). Cette preuve d'efficacité a justifié l'extension de l'obligation de vaccination à d'autres maladies, qui faisaient jusque-là l'objet de simples recommandations mais dont l'insuffisance de couverture vaccinale est à l'origine d'une morbidité et d'une mortalité inacceptables pour notre société : coqueluche, Haemophilus influenzae B, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, oreillons, rougeole et rubéole.

La plupart des institutions nationales dans le monde, le plus souvent sous la coordination de l'OMS, accordent à ces démarches préventives de maladies à haut potentiel de gravité une importance majeure.

Pourtant, ces obligations vaccinales surviennent dans un contexte où le scepticisme antivaccinal, en particulier français, s'accroît. Les raisons en sont multiples : individualisme, instrumentalisation de l'appréhension, ignorance des notions de risque et d'incertitude, crainte d'atteinte à notre liberté, scandales du passé en santé publique, échec *a posteriori* de la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1), connivences avec les lobbys pharmaceutiques... À partir de cette expérience particulière relative aux vaccins, il paraît intéressant d'élargir la réflexion à d'autres champs des politiques de prévention et à la manière dont ces dernières peuvent être reçues selon les modalités choisies. De façon plus générale, l'évolution très rapide des sciences, des techniques et de la recherche biomédicale nous amène à nous poser avec de plus en plus d'acuité les questions relatives à notre autonomie, notre liberté et notre capacité à choisir et à décider, dans un contexte où s'entrechoquent – en particulier dans le domaine de la santé publique – injonctions, obligations, recommandations... De nouveaux questionnements « essentiels » se font jour quant à l'utilisation des tests génétiques, des modifications du génome, et quant aux potentialités vertigineuses des données massives, de l'intelligence artificielle et des neurosciences.

Quelle signification revêtent aujourd'hui ces notions : recommandations, obligations, consentement (jusqu'ou peut et doit aller l'éclairage du patient) et refus, voire opposition aux soins ? Quand est-ce que le principe éthique du respect de l'autonomie de la personne et de sa liberté de choix entre-t-il en conflit avec les impératifs concernant sa propre protection, ou avec les intérêts et la protection de l'ensemble de la population au titre de la solidarité ? Notre degré d'ignorance individuelle et collective, certes évolutif mais permanent, responsable de nos « incertitudes », doit-il nous empêcher de prendre les mesures jugées nécessaires à un moment donné ? Les tensions entre principes d'autonomie et de solidarité, le recours à la recommandation ou à la contrainte restent des notions incontournables de la santé publique ; leur définition et la compréhension de leur portée sont nécessaires à la poursuite de toute réflexion éthique, et à la mesure de l'impact des décisions prises tant pour le bien de l'individu que de la population. Il est en effet indispensable d'analyser les dilemmes et les réticences que peuvent susciter les mesures de santé publique pour toujours mieux les adapter et pour assurer leur réussite. ■